

Enquête publique

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de la société **LUMINUS S.A.**, établie à 1210 Bruxelles, Boulevard Roi Albert II n° 7, en vue d'obtenir le permis d'environnement - **unique** pour la **construction et l'exploitation d'une éolienne d'une puissance électrique maximale de 2,99 MW, d'un chemin d'accès, et la pose de câbles électriques – établissement de «Classe 2»**, sur le territoire de la **Commune de HERVE**, Aux Haies (Rue de Maestricht) à 4651 Battice (sur les parcelles cadastrées 2^{ème} Division (Charneux), section B n° 693b – 709/02b – 709a – 704 – 701a – 805b – 805d appartenant à la SPRL 3B - FIBREGLASS).

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale (Service urbanisme – Place Nicolaï n° 1 – 1^{er} étage - à 4880 Aubel) à partir du **19 avril 2021**.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
Mardi 13 avril 2021	Lundi 19 avril 2021	Administration Communale Place Nicolaï 1 à Aubel le lundi 3 mai 2021 à 16h00	Administration Communale Au Collège Communal Place Nicolaï 1 4880 Aubel

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte simultanément sur les Communes de THIMISTER-CLERMONT, d'AUBEL, de BLEGNY, de DISON, de HERVE, de DALHEM, de SOUMAGNE et de VERVIERS relative à la demande susmentionnée (projet de catégorie C), en application des articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement, et pour laquelle la fonctionnaire technique et la fonctionnaire déléguée sont conjointement compétentes pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête.

Le dossier complet peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique, chaque jour ouvrable de 9h00 à 12h00 + le mercredi de 13h30 à 16h30 + le jeudi de 17h00 à 20h00 ; pour une consultation le jeudi de 17h00 à 20h00, rendez-vous doit être pris au plus tard 24h à l'avance auprès du Service Urbanisme – 087/68.01.38). **Une page web a été créée pour expliquer le projet éolien : <https://www.3b-fibre-glass.com/energies-renouvelables-fr>**.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de clôture de l'enquête.

A Aubel, le 13 avril 2021.

La Directrice générale

Par le Collège,

Le Bourgmestre

V. GOOSSE

F. LEJEUNE

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès :

- de la demanderesse : S.A. LUMINUS, boulevard Roi Albert II, 7 à 1210 BRUXELLES (Madame Anamari KURTI au 04/330.46.08 – anamari.kurti@luminus.be les jeudis 22/4 et 29/04, de 16 h à 18h) ;
- du bureau d'études : IRCO (Monsieur Maxime VANDEPUTTE au 0478/70.16.81 – m.vandeputte@m-tech.be les jeudis 22/4 et 29/04, de 16 h à 18h) ;
- de la S.P.R.L. 3B-FIBREGLASS (Madame Nadia PAULIS au 087/69.24.06) ;
- de l'attachée de la Fonctionnaire déléguée : Madame A. LEGROS, SPW- DGATLPE, Service de l'Urbanisme, Direction de Liège 2, Montagne Sainte-Walburge, 2 - 4000 LIÈGE ;
- de l'attaché de la Fonctionnaire technique : Monsieur L. NINANE, SPW- DGAARNE / DPA, Montagne Sainte-Walburge, 2 - 4000 LIÈGE.